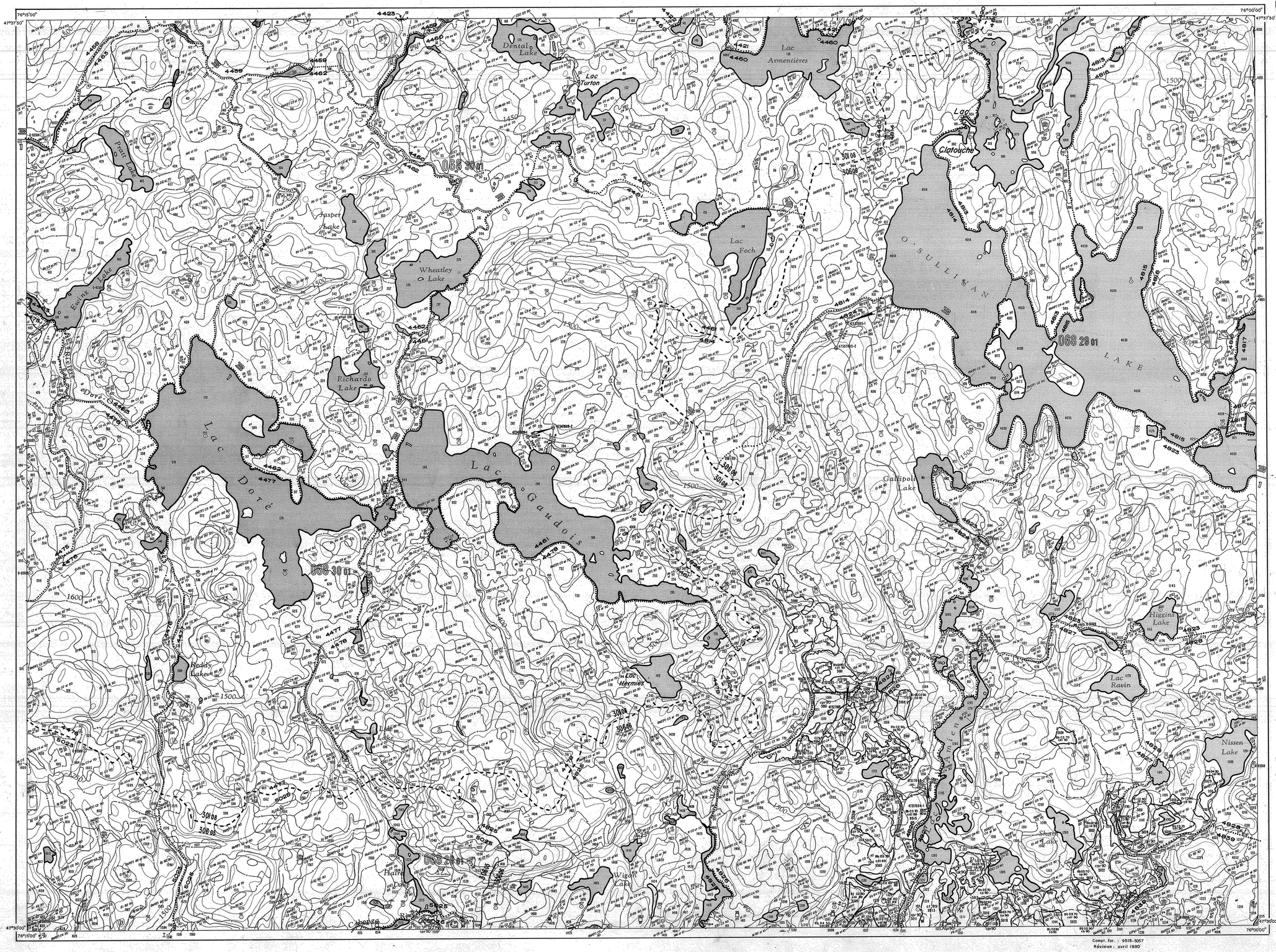

Compt. for. : 9515-9057
Révision : avril 1990

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— secondaire
— tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— (emprise) LTE
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... cp
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... cra
Coupe progressive d'ensemencement ..... cpe
Coupe à blanc ..... cb
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir ..... dp
Coupe de jardinage ..... cj
Brûlage partiel (brûlé ou à piqué) ..... bp
Plantation en sillons ..... ps
Plantation en récipients ..... pr
Plantation de boutures ..... pb
Ensemencement ..... ens
Récolte commerciale ..... rc
Récolte dans les îlots isolés (aires de fibres) ..... ri

N.B. Ces interventions n'impliquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

		Tendance écologique
Résineux	R	
— à sapin et/ou épinette blanche	R (S)	
— à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)	
— à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)	
— à pin rouge	R (PR)	
— à pin gris	R (PG)	
— à thuya (cèdre)	R (C)	
— à pruche	R (PR)	
— à mélèze	R (M)	
— plantation	R p	
Pessière	P	
— (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portion feuillue)	P (E)	
— à thuya (cèdre)	P (C)	
— à mélèze	P (M)	
— à pruche	P (PR)	
— à pin blanc et/ou pin rouge	P (PB)	
— à pin rouge	P (PR)	
— à pin gris	P (PG)	
— à sapin et/ou épinette	P (S)	
— plantation (épinette blanche)	P (S)	
— plantation (épinette de Norvège)	P (Nv)	
— plantation (épinette noire)	P (E)	
— plantation (épinette rouge)	P (E)	
Sapinière	S	
— (le sapin et/ou l'épinette blanche occupent plus de 75% de la portion résineuse)	S (S)	
— à thuya (cèdre)	S (C)	
— à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)	
— à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)	
— à pin rouge	S (PR)	
— à pruche	S (PR)	
— à pin gris	S (PG)	
— plantation de sapin baumier	S (B)	
Pinède à pin blanc	Pb	
— avec pin rouge	Pb (PR)	
— et/ou rouge (ces occupent plus de 75% de la portie résineuse)	Pb (PR)	
— avec thuya (cèdre)	Pb (C)	
— avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)	
— avec épinette noire	Pb (E)	
— avec pruche	Pb (PR)	
— avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)	
— (plantation)	Pb p	
Pinède à pin rouge	Pr	
— (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (PR)	
— avec thuya (cèdre)	Pr (C)	
— avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)	
— avec mélèze	Pr (M)	
— avec pin blanc	Pr (PB)	
— avec pruche	Pr (PR)	
Pinède à pin gris	Pg	
— (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pg (PG)	
— avec thuya (cèdre)	Pg (C)	
— avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)	
— avec mélèze	Pg (M)	
— avec pin rouge	Pg (PR)	
— avec pruche	Pg (PR)	
— avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)	
— (plantation)	Pg p	
Plantation de pin sylvestre	Pno p	
Cédrière	C	
— (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (C)	
— à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)	
— à mélèze	C (M)	
— à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)	
— à pin gris	C (PG)	
— à pruche	C (PR)	
— à sapin et/ou épinette blanche	C (S)	
— (plantation de thuya)	Thp p	
Pruchaie	Pu	
— (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pu (PU)	
— à thuya (cèdre)	Pu (C)	
— à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)	
— à mélèze	Pu (M)	
— à pin blanc et/ou pin rouge	Pu (PB)	
— à pin gris	Pu (PG)	
— à pin rouge	Pu (PR)	
— à sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)	
— (plantation)	Pu p	
MÉLÈZIN	Ml	
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Ml (M)	
— à thuya (cèdre)	Ml (C)	
— à épinette noire et/ou épinette rouge	Ml (E)	
— à pin blanc et/ou pin rouge	Ml (PB)	
— à pin rouge	Ml (PR)	
— à pin gris	Ml (PG)	
— à sapin et/ou épinette blanche	Ml (S)	
— (plantation de mélèze européen)	Ml(E)	
— (plantation de mélèze japonais)	Ml(J)	
— (plantation de mélèze laricin)	Ml(L)	

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

		Tendance écologique
Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris	F (PG)	F (PG)
— — — — avec pin blanc	F (PB)	F (PB)
— — — — avec pin rouge	F (PR)	F (PR)
— — — — avec pruche	F (PR)	F (PR)
— — — — avec sapin	F (S)	F (S)
Bouleau à bouleaux blancs avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — — avec épinette noire	BB (E)	BB (E)
— — — — avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB)
— — — — avec pin rouge	BB (PR)	BB (PR)
— — — — avec résineux	BB (R)	BB (R)
Bouleau à bouleaux jaunes avec pin blanc	BJ (PB)	BJ (PB)
— — — — avec pin rouge	BJ (PR)	BJ (PR)
— — — — avec résineux	BJ (R)	BJ (R)
Peuplement avec sapin	Pe (S)	Pe (S)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
— — — avec pin blanc	Pe (PB)	Pe (PB)
— — — avec pin rouge	Pe (PR)	Pe (PR)
— — — avec résineux	Pe (R)	Pe (R)
Cédrière résineuse	C (R)	C (R)
Cédrière résineuse — à pin blanc	C (PB)	C (PB)
— — — à pin rouge	C (PR)	C (PR)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F)
— — — sur stations humides	MFh	MFh (H)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F	
— d'essences intolérantes	F (I)	
— d'essences tolérantes	Ft	
— sur station humide	Fh	
Bouleau à bouleaux blancs	BB	
Bouleau à bouleaux jaunes	BJ	
Peuplement de peuplier	Pe	
Cytière à bouleaux blancs	C (BB)	
Cytière — à bouleaux jaunes	C (BJ)	
— à feuillus d'essences intolérantes	C (F)	
— à feuillus d'essences tolérantes	C (Ft)	
Plantation de bouleau blanc	BB p	
— de bouleau jaune	BJ p	
— de peuplier	Pe(G) p	
— de peuplier hybride	Ph p	

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Chemin de fer
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bordure
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Feuillu partiel
Épidémie légère
Brûlé partiel

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Plantation
Régénération

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30(ans)	50-70 (ans)
70-50 "	50-90 "
90-30 "	50-90 "
90-50 "	50-90 "
120-50 "	50-90 "
120-70 "	70-90 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

JIJeune inégienne: Pluys à dominance de feuf. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans
Pluvieux peuplements majorité des tiges entre 12 et 90 ans
VIVieux inégienne: Pluys à dominance de feuf. tolérants, majorité des tiges entre plus de 90 ans
Vieux peuplements majorité des tiges ont plus de 90 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	ovoïdes
Moyenne	31 à 60 %	↑
Forte	61 à 75 %	↑↑
Très forte	76 % et plus	↑↑↑

Superficie exclurde de pentes > 25%

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. - FOR. INTERNATIONAL LTÉE
SIGNATURE : [signature]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR.
SIGNATURE :

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C3 S0Pm ⊕
— défoliation
— classe de pente
— classe d'âge
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous groupe d'essences
— groupement d'essences

R C5 C6 D1
— classe de pente
— classe d'âge
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 7
Unité de gestion 74-2
Unité d'aménagement .....
Unité de sondage 5*

Mode de tenure ou de gestion .....
Bloc d'aménagement 068 29 01
Concessionnaire ou autres .....

Bassin hydrographique 30 08*
Bassin primaire .....
Bassin secondaire .....

Unité de gestion privée .....

Municipalité 61 900
Division de recensement .....
Municipalité .....
Cadastre .....

Parcelle 4828*

Région écologique 7a 2

Municipalité régionale de comté 750 LA VALLÉE DE LA GATINEAU

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière : Photographie aérienne : 1983
Année de publication : 1984
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/12/83
Déclinaison magnétique : 15° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-N-15 S.E.	31-N-16 S.O.	31-O-13 S.O.
N.E.	N.O.	N.O.
31-N-10 S.E.	31-N-9 S.O.	31-O-12 S.O.
N.E.	N.O.	N.O.
31-N-7 S.E.	31-N-8 S.O.	31-O-5 S.O.

31 N/9 S.E.

2